

APPORT EN QUASI FONDS PROPRES

QUEL EST SON OBJECTIF ?

L'objectif de la SIFA est de renforcer les capitaux permanents des entreprises solidaires : associations et entreprises d'utilité sociale qui créent ou consolident des emplois par le développement d'activités économiques.

Son intervention est destinée à financer les investissements et/ou le besoin en fonds de roulement liés au développement de l'entreprise à l'exception de tout frais de fonctionnement et/ou couverture de pertes d'exploitation passées ou futures.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute entreprise solidaire (société commerciale ou association) en création ou développement, qui crée ou consolide des emplois :

- Structure d'insertion par l'activité économique,
- Entreprise de travail adapté,
- Association d'utilité sociale porteuse d'activité économique et d'emplois,
- Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE),
- Entreprise reprise par ses salariés, notamment sous forme de SCOP si des emplois sont sauvegardés,

QUELLE EST LA PROCÉDURE ?

- **Dépôt d'un dossier** auprès d'un Fonds Territorial du réseau France Active (ou directement auprès de France Active en l'absence de Fonds Territorial) ;
- **Expertise et accompagnement financier** par le Fonds Territorial ;
- **Décision** par un comité d'engagement ;
- **Mise en place du financement et du suivi** de l'entreprise bénéficiaire.



La SIFA détient le label FINANSOL, label qui garantit aux épargnants solidarité et transparence

QUELLES SONT SES CARACTÉRISTIQUES ?

La SIFA intervient principalement en **prêt participatif**. Dans certains cas, elle peut intervenir en compte courant d'associé. Pour ce faire, elle détient au moins **5% du capital** de l'entreprise

Montant
de 5 000 € à 1 500 000 €

Durée
5 ans maximum (7 ans dans certains cas)

Taux de rémunération
2 % par an, assorti d'un différé d'amortissement de 2 ans.

Financements complémentaires

L'intervention de la SIFA doit favoriser la mobilisation d'autres financements. Peut notamment être mobilisé un prêt bancaire garanti par France Active Garantie.

VOTRE INTERLOCUTEUR



LA SIFA EST UNE SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE
La SIFA a pour actionnaires, aux côtés de l'association France Active, des établissements financiers, de grandes entreprises et des fonds communs de placement d'entreprises solidaires.

Partenaires



FRANCE ACTIVE